

Subventions - Intervention de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal

M. TOURRAIN : J'avais signalé à la Commission des Finances que trois associations avaient très judicieusement demandé que les subventions ne leur soient pas versées, ou plutôt l'une d'elles n'avait pas envoyé les éléments qui permettaient de la lui verser, ce qui montre bien qu'il y a quand même un problème de surveillance. Je le rappelle à mes collègues du Conseil Municipal. D'ailleurs tout à l'heure dans le programme d'orientations budgétaires, on verra qu'il est prévu pour la Commission des Sports, pour le sport de haut niveau, des contrats d'objectifs, et je souhaiterais qu'il en soit de même pour les associations à caractère social ou culturel.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci de cette remarque dont nos collègues tiendront compte. Je crois que les commissions font leur travail sérieusement. Si elles peuvent l'améliorer par des contrats d'objectifs, ce qui sera fait pour le sport de haut niveau, je suis parfaitement d'accord. Il suffit de faire en sorte que l'argent des contribuables ne soit pas déversé à tort et à travers, mais utilement, et je crois qu'en général et de façon globale, cela l'est pour toutes ces associations qui en ont bien besoin.

Dont acte.